Souhaiteriez-vous publier des documents sur ce site soi-esprit.info ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

Publier un blog

Publier un blog personnel hébergé par soi-esprit.info : un blog est censé contenir relativement régulièrement de nouveaux billets, c'est-à-dire des notes ou des articles agglomérés au fil du temps sur un sujet donné. Un blog peut être constitué, par exemple, de commentaires personnels sur des questions d'actualité, voire même de billets d'humeur, de même d'articles de fond. Cliquez ici pour visualiser les blogs hébergés sur soi-esprit.info. Les blogueurs reçoivent chacun(e) un identifiant et un mot de passe, ils s'identifient ensuite sur le la page web ad hoc et peuvent, de manière autonome, publier leurs contributions. Le processus est très simple.
Si vous souhaitez **publier** des billets sur un blog, PRENONS LE TEMPS de faire connaissance ! Vous m'exposerez aussi vos projets et moi les miens, et nous explorerons ensemble les possibilités de publications. *A priori* je me réjouis de telles collaborations... et à la fois je ne promets bien sûr rien. Rencontrons-nous tout d'abord, en présentiel ou en virtuel comme on dit aujourd'hui.

IMPORTANT : bien que les billet publiés sur les blogs n'engagent EN RIEN la responsabilité éditoriale du site www.soi-esprit.info (la liberté de publication des auteurs est très large), raison pour laquelle les blogs hébergés via soi-esprit.info sont publiés dans une zone clairement séparée du site lui-même, une modération *a posterori* pourra toujours être mise en oeuvre par l'éditeur responsable du site (actuellement Stéphane Lejoly) pour des motifs qu'il explicitera auprès des auteurs concernés. Le cas échéant, il pourra leur demander d'amender leur publication. Dans certain cas, celle-ci pourra aussi être retirée du blog.

Inversément, il arrivera aussi que l'éditeur responsable demande à l'auteur d'un billet publié sur son blog personnel, son accord pour publier aussi le dit billet sur le site www.soi-esprit.info à proprement parler. Dans ce dernier cas, le billet sera inséré dans la catégorie "article" du site et sera communiqué aussi dans la lettre de nouvelles envoyée par email aux personnes abonnées.

Publier un article

Publier occationnellement un article de fond, sur tel ou tel sujet en lien avec l'anthroposophie, sans disposer d'un blog à proprement parler sur le site. (À noter : si vous disposez d'un blog sur le site, chaque fois que vous publiez un article celui-ci est aussi affiché sur votre blog). Si vous souhaitez **soumettre ponctuellement** un article, écrivez-moi à **stephane [at] soi-esprit.info.** Les articles font l'objet de communications aux personnes abonnées à la newsletter du site.

Publier podcasts ou vidéos

Phoca PDF

Autres possibilités encore : publier des podcasts ou des vidéos que vous avez vous-même produits.

Avez-vous identifié une video, un podcast, un article ou un événement produit par un tiers dont vous pensez qu'il serait particulièrement judicieux de le publier ou de le faire connaître sur soi-esprit.info dans la rubrique ad hoc, merci aussi de m'écrire ! Je ne promets toutefois rien, car tant mes disponiblités que le contenu de vos propositions seront déterminants pour rendre la proposition de publication effective (voir ci-dessous le paragraphe "ligne éditoriale").

À partir de septembre 2022, nous ouvrons également un espace "courrier des lecteurs" sur le site, en vue de favoriser l'expression de vos questionnements, objections et désaccords, témoignages, etc. Les courriers peuvent concerner toute publication réalisée aussi bien sur le site www.soi-esprit.info que sur les blogs personnels, ou encore des points qui n'ont pas déjà fait l'objet de publications.

D'avance, MERCI pour vos contributions !

Stéphane Lejoly

PS : Les contributions portant sur la question sociale, l'économie, la politique, etc. sont également les bienvenues sur ce site. Toutefois, selon les contextes et les buts poursuivis, il peut être plus approprié de proposer ces contributions sur le site www.tri-articulation.info

Ligne éditoriale

Sur ce site nous publions exclusivement des contenus qui ont un lien étroit avec l'anthroposophie. Si vous êtes susceptibles de proposer des contenus qui concernent des thématiques qui sont notamment étudiées par la science de l'esprit d'orientation anthroposophique (cosmologie, vie post-mortem, réincarnation, christologie, développement des facultés de connaissance supra-sensible, etc.), mais que ces contenus sont abordés sur base de fondements différents de ceux de l'anthroposophie, ou par des auteurs qui n'en n'ont pas une véritable connaissance, nous vous invitons à adresser plutôt vos propositions de publications sur des sites *ad hoc* (par exemple des sites qui traitent de spiritualité, de cosmologie, etc. et qui ne sont pas spécialisés en anthroposophie).

Sur soi-esprit.info, nous mettons autant que possible en exergue ce qui fait la spécificité de l'anthroposophie. Le moins que l'on puisse dire est que les "mélanges" de contenus, de courants spirituels, etc. sont à l'antipode de ce que nous tentons de faire connaître. Nous ne souhaitons pas que l'anthroposophie soit amalgamée avec ces contenus, courants et auteurs.

Dans cet esprit, il n'est toutefois bien sûr pas du tout interdit d'en faire mention ni même de les présenter sur ce site. Ce qui importe avant tout, c'est d'éviter les confusions: **le public doit**

Phoca PDF

***toujours* pouvoir disposer d'éléments qui lui permettent de distinguer les différences et spécificités sur une base objective**, lesquelles sont d'autant plus subtiles lorsqu'il est question de spiritualité. Les adversaires conscients ou inconscients de l'anthroposophie, s'emploient au contraire à créer un maximum d'amalgames et de confusions.

Phoca PDF